

**VERBATIM****Conférence de presse****Mercredi 18 septembre 2024****Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA. Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

Pour commencer cette conférence, je souhaite partager avec vous un nouvel exemple du soutien de la MINUSCA à l'extension de l'autorité de l'Etat, et plus précisément au bon fonctionnement des institutions judiciaires. La remise officielle du nouveau bâtiment de la Cour d'Appel de Bambari, construit et équipé par la MINUSCA, a eu lieu lundi dernier en marge de la visite du Président de la République et chef de l'Etat dans la préfecture de la Ouaka.

Le bâtiment comprend une grande salle d'audience, huit bureaux, une salle des témoins et une salle des pièces à conviction. Il a également été équipé par la MINUSCA de mobilier, de matériel informatique et d'ouvrages juridiques.

Grâce à cette nouvelle infrastructure, la Cour d'Appel de Bambari va pouvoir reprendre ses activités après plus d'une décennie d'interruption, contribuant ainsi au rétablissement et à la consolidation de l'Etat de droit en République centrafricaine.

La prochaine étape, attendue de tous, sera l'organisation de la première session criminelle depuis 14 ans. Lors de la cérémonie de remise, le Ministre d'Etat chargé de la justice, a donné des instructions dans ce sens. Il a aussi remercié la MINUSCA pour ce nouvel investissement en faveur de la justice centrafricaine.

Pour rappel, la Cour d'appel de Bambari a juridiction sur une vaste zone du territoire national, couvrant les tribunaux de grande instance de Bambari, Bria, Birao, Bangassou, Obo, Alindao et Mobaye.

Dans le cadre de l'extension de l'autorité de l'Etat, les derniers chiffres que j'ai reçus concernant le déploiement des 210 fonctionnaires nommés par décret présidentiel fin mai montrent que 80 % d'entre eux ont déjà rejoint leur poste. Tous les gouverneurs et préfets sont désormais en place, ainsi que 84 des 85 sous-préfets. La MINUSCA a facilité le transport pour la majorité de ces fonctionnaires, et nos équipes sur le terrain ont déjà organisé des réunions avec eux pour renforcer la collaboration entre la Mission et les autorités locales.

**Questions des journalistes****Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)**

1. Le 8 août dernier, la MINUSCA a lancé un travail de la construction d'un poste frontalier mixte à Bémberé. Est-ce que nous pouvons avoir l'idée sur l'état d'avancement des travaux sur le chantier là-bas ?

**Réponse aux questions****Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police**

Je vous remercie pour votre question. Je voudrais vous dire que ce poste et comme les autres postes, celui qui a été lancé officiellement la dernière fois, les travaux sont lancés avec un délai d'exécution très réduit qui permettra à ce poste d'être opérationnel dans les jours à venir. Les travaux ont été lancés et nous avons des équipes qui

supervisent les travaux. Donc, si vous voulez bien, peut-être après deux mois, nous pourrions vous donner les informations y les relatifs. Je vous remercie.

### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Et en complément à ce que vient de répondre notre collègue de la police, je vous rappelle que la MINUSCA intervient pour la construction de ce poste frontalier de Bémberé dans le cadre de notre soutien à la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation signée en février 2019. La réalisation de ce poste frontalier entre dans le cadre de la mise en œuvre de notre soutien à l'accord de paix. Il s'agit d'un poste mixte où se trouvera la gendarmerie, la police, mais également les services d'élevage, d'agriculture, les services de douane, les services de commerce, eau et forêt, et également des lieux de vie pour les fonctionnaires. Donc l'objectif est que les frontières redeviennent des lieux de prospérité et non plus des lieux d'insécurité. Voilà ce que je pouvais apporter en complément des informations pratiques apportées par le porte-parole de la police. Je vous remercie.

### **Questions des journalistes**

#### **Radio Ndeke Luka (Emmanuel Samboli)**

2. La MINUSCA totalise déjà dix ans en République centrafricaine. Ses actions, on l'a vu dans le pays. Dommage qu'il y a certains Centrafricains qui fustigent les actions de la MINUSCA, d'autres l'apprécient. C'était le samedi, on n'a pas eu une manifestation de la part de la MINUSCA. Alors quel bilan la MINUSCA peut dresser de ces activités en République centrafricaine pendant ces dix ans ?
3. Si vous avez un propos liminaire très court comme ça, c'est qu'il n'y a pas eu des violations des droits humains ces derniers temps dans le pays, c'est pourquoi La MINUSCA n'est pas revenue là-dessus ? On ne sait pas, parce que ça aide aussi la population de savoir combien de fois le droit humain est piétiné en République centrafricaine. À chaque fois, quand vous revenez sur ça, ça nous aide aussi, mais dommage que ça ne figure pas sur votre propos liminaire. Merci

### **Réponse aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. Alors je vais tout de suite parler du rapport sur la violation des droits de l'homme. Mon propos liminaire aujourd'hui était court, mais cela ne signifie pas que pendant que nous parlons, des droits de l'homme continuent à être violés partout en République centrafricaine et malheureusement partout ailleurs dans le monde. On souhaite vous présenter le fruit de notre monitoring, de nos observations d'une manière différente, mais nous allons continuer à le faire, nous allons continuer à vous aider, comme vous le dites, et ne vous inquiétez pas. Évidemment, ça fait partie de nos priorités de communication, de mettre en avant cette partie du mandat que nous avons, qui est celle d'observer les droits de l'homme. On va essayer de vous les présenter de façon peut-être un petit peu plus dynamique.

Alors concernant l'autre question sur les 10 ans de présence. Vous me dites qu'il n'y a pas eu de manifestation, nous sommes dans l'action. Nous sommes actuellement tous concentrés à mettre en œuvre notre mandat, à préparer aussi la prochaine présentation du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la Centrafrique, qui sera présenté vers la fin octobre au Conseil de sécurité. Donc, on est dans une posture où notre bilan, ce sont les actions, c'est ce que nous faisons au jour le jour.

Alors, le bilan, vous l'avez dit vous-même, certaines de nos actions sont appréciées, d'autres sont fustigées. La première chose qu'on peut dire, c'est que la MINUSCA est présente depuis 10 ans en soutien aux autorités de ce pays, avec le soutien de la communauté internationale, pour pouvoir contribuer à ramener la paix dans ce pays. Je pense qu'à ce titre, il y a quand même des événements, ou des activités, ou des étapes clés que je souhaiterais mettre en avant. On en parle souvent, mais il y a eu la signature, donc en 2019, de l'accord de paix, qui reste pour nous le seul cadre légal dans lequel tout le monde doit se retrouver, c'est cet Accord de paix et la Feuille de route de Luanda, cet Accord de paix avec des groupes armés qui sont revenus dans cet accord. Ça, c'est la première chose.

La deuxième chose, c'est qu'au niveau local, il y a les comités de mise en œuvre de cet accord de paix. Et nous avons pu constater que certains de ces comités de mise en œuvre au niveau local mènent des actions qui font vraiment la différence au niveau local pour la résolution des conflits locaux. Là, la saison de la transhumance va

bientôt reprendre. Il y a vraiment des exemples concrets au niveau local où des accords ont pu être signés entre les éleveurs et les agriculteurs afin de pouvoir promouvoir une cohabitation de tous les côtés. On a un autre exemple d'activité de ces fameux comités de mise en œuvre au niveau local qui est celui de pouvoir parler, d'échanger avec des groupes armés afin de pouvoir lever des checkpoints sur certains axes et pouvoir faciliter la circulation des personnes.

Parlons de la circulation des personnes. Vous savez, le défi majeur auquel nous faisons tous face dans ce grand pays, c'est de pouvoir accéder partout, avoir un accès partout et en toute saison. La MINUSCA, afin de pouvoir mettre son mandat de protection des civils, a, et continue à entreprendre des activités pour justement faciliter l'accès vers les populations civiles en construisant des routes. Ces deux dernières années, on en a construit plus de 2 000 kilomètres en réparant des ponts, les bacs, en réaménageant les pistes d'aéroports ou d'atterrissage pour les avions ou pour les hélicoptères. Ce qui nous permet, nous, de remplir notre mandat de protection des populations civiles, mais qui permet aussi à ces populations civiles de pouvoir circuler librement et de pouvoir permettre aux enfants de pouvoir aller à l'école, que toutes les populations puissent accéder aux services de santé, que tout le monde puisse circuler. Donc ça, c'est aussi une orientation et quelque chose qu'on peut mettre à l'actif de la mission.

Un autre exemple est celui de tout le soutien apporté par la mission à l'unité gouvernementale en charge des opérations de DDR. Donc le DDR, celui qui est pris en charge, qui dépend du ministère du DDR, et donc dans ce cadre-là, la mission a accompagné plusieurs milliers d'ex-combattants pour les opérations, a soutenu l'unité en charge de cela pour les opérations de DDR. Et en parallèle, pour toutes les personnes qui ne sont pas éligibles au DDR, nous avons aussi un vaste programme de réduction de la violence communautaire. Pareil, pour pouvoir remettre dans les bons rails des personnes tentées par la violence ou des communautés vulnérables, en leur proposant soit de travailler sur des projets précis.

Et là, je rejoins ce que je viens de dire tout à l'heure. Par exemple, en ce moment, il y a quelques mois, vous le savez, nous sommes allés à Bambouti. Et on est en train de réhabiliter l'axe routier entre Obo et Bambouti. Et nous avons travaillé avec des jeunes de la région, à la fois, ils sont les acteurs de leur propre sécurité et de leur propre développement. Donc, on a ces projets-là.

Et puis, évidemment, il y a tout ce que l'on fait en termes de protection des civils. Je crois qu'il faut retenir que chaque jour, des vies sont sauvées en République centrafricaine grâce à notre présence et à nos interventions. Il y a quelques exemples. Fin janvier 2024, la Mission a établi une base à Am Dafock dans la préfecture de la Vakaga, ceci afin de répondre à la dégradation de la situation sécuritaire en raison du conflit au Soudan. Donc là, une base a été déployée, et évidemment, en toute coordination avec le Gouvernement. Je viens d'y faire mention, dans le Haut-Mbomou, nous avons renforcé notre présence en déployant début mai des contingents supplémentaires et en établissant une base temporaire à Bambouti.

Toujours en matière de protection des populations civiles, nous avons mis en place et nous avons à notre disposition des mécanismes communautaires de protection des civils avec des systèmes d'alerte précoce et de réponse rapide. On a plus de 80 assistants de liaison communautaire qui sont déployés dans des bases. Donc les assistants de liaison communautaire, ce sont des personnes qui travaillent pour la Mission, mais qui sont complètement intégrées au sein des communautés. Donc ils sont les premiers à pouvoir faire remonter l'information sur les préoccupations des communautés. Et nous avons aussi plus de 132 réseaux d'alertes communautaires avec 4 000 volontaires. Donc ce réseau nous permet d'avoir des informations et de pouvoir améliorer nos dispositifs et de déployer, si nécessaire, des bases temporaires pour contenir la violence.

Donc voilà quelques exemples. J'ai l'impression que c'est un petit peu un inventaire à la Prévert ce que je suis en train de vous dire. Mais on pourrait passer des heures à parler du bilan de la MINUSCA. Mais une fois encore, moi, ce que j'ai envie de retenir, c'est que nous sommes ici tous ensemble pour contribuer à une paix et un développement durables, que nous faisons cela avec la confiance de la communauté internationale qui, chaque année, renouvelle [notre] mandat et en soutien aux autorités de ce pays, et que le résultat, ce sont des vies sauvées chaque jour, ce sont des enfants qui peuvent aller à l'école parce que les accès, les routes ont été réparés, ce sont des femmes qui peuvent marcher en toute sécurité parce qu'un pont a été réhabilité, et qu'elles sont moins exposées. Donc voilà, ce sont vraiment des exemples concrets.

Mais nous sommes là, une fois encore, s'il y a un seul mot qui doit nous rassembler aujourd'hui ici, c'est celui de la paix. Et par rapport à la célébration, c'est celui de l'action. Nous sommes là pour agir et nous agissons tous les jours. Voilà. J'ai terminé mon grand oral.

#### **Radio Fréquence RJDH (Guy Florentin Outiama)**

4. Les agents de l'État, surtout les enseignants, affectés nouvellement, dans certaines zones éloignées de la ville de Bangui se plaignent pour leur prise de service. Comme la MINUSCA appuie le gouvernement dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'État, que pense celle-ci pour le déploiement de ces agents ? Car c'est déjà la rentrée scolaire.
5. Toujours dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'État, il y a certains agents de l'État qui se plaignent par rapport à la sécurité, disant que là où on nous envoie, est-ce qu'il y a la sécurité et tout ça ? Est-ce que le porte-parole de la Force peut néanmoins nous brosser la situation sécuritaire en République centrafricaine actuellement ? Merci.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Alors, par rapport au déploiement des enseignants, je crois que dans mon propos liminaire, j'ai parlé du soutien que nous apportons actuellement au déploiement des autorités, les gouverneurs, les préfets et sous-préfets, le personnel administratif des préfectures et des sous-préfectures. La mission contribue au déploiement des fonctionnaires et le fait depuis son installation, mais on le fait dans la limite de nos ressources disponibles. La mission à elle seule ne peut pas absorber les déploiements de tous les fonctionnaires et cela se fait évidemment en étroite coordination avec les autorités de ce pays. Mais une fois encore, ce que nous faisons, nous le faisons avec les ressources qui sont mises à notre disposition et qui ne sont pas extensibles. Je vais donner la parole au porte-parole militaire pour la réponse à la seconde question.

#### **Lieutenant-Colonel Bertrand Dakissaga, porte-parole de la Force**

Merci Florence. Alors, ce que je pourrais dire par rapport à cette question, c'est que, bien évidemment, nous déployons nos efforts en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire. Et ce que vous dites ne concerne pas seulement les fonctionnaires qui doivent être déployés, mais également les populations qui vivent déjà sur place. Et notre action vise à protéger l'ensemble de ces populations-là. Et je voulais aussi souligner que nous ne travaillons pas seuls, nous travaillons avec nos partenaires des FACA, mais également le Gouvernement centrafricain à qui nous venons en appui pour la plupart du temps, en tout cas les parties du pays où il y a des forces nationales qui sont déployées.

Il y a des incidents sécuritaires qui interviennent à certains endroits du pays, mais cela ne peut pas remettre en cause les efforts qui sont faits, et l'amélioration que l'on constate à plusieurs endroits du territoire. Nous poursuivons ces efforts-là, nous allons les poursuivre en prenant en compte l'ensemble des alertes qui nous parviennent et en prenant en compte l'ensemble des acteurs comme cela est le cas depuis toujours, je dirais. Nous serons en mesure à chaque fois que nous sommes interpellés à mettre en œuvre les ressources qui sont les nôtres et les capacités qui sont les nôtres pour essayer de protéger les populations conformément au mandat qui nous revient.

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Merci. Loin de moi l'idée de parler à la place du Ministre de la fonction publique et de la réforme administrative, mais si vous vous souvenez, quand nous avons eu cette conférence de presse conjointe il y a deux semaines, c'est un point qu'il a soulevé, le fait que les agents soient encore réticents à se déployer sur le terrain. Et je crois me souvenir, mais je vous encourage vraiment à vous rapprocher de ses services et de lui-même pour reposer la question, mais je crois me souvenir qu'une enquête avait été faite et que la question de la sécurité était certes une question, mais que la préoccupation était aussi celle de trouver des conditions de vie acceptables dans les zones de déploiement, des infrastructures et ça rejoignait donc le soutien que la Mission apporte justement pour la rénovation, la construction de bâtiments administratifs ou de centres de santé dans les zones les plus difficiles d'accès.

### **Question des journalistes**

#### **Radio Guira FM (Simplice Doyouane)**

6. Ma préoccupation concerne le processus électoral. La MINUSCA appuie ce processus, surtout dans l'arrivée des équipements pour la révision du fichier électoral. Une fois que ces équipements ont été déjà remis à l'Autorité nationale des élections, que va donc être la suite de l'appui de la MINUSCA, surtout en ce qui concerne les agents qui vont être déployés dans certains lieux pour l'enregistrement et puis la révision du fichier électoral ? Que va être donc ce que la MINUSCA prévoit faire par rapport à ce processus ?

### Réponses aux questions

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. Oui, comme vous le savez, la MINUSCA apporte un soutien multiforme au processus électoral dont la première étape est celle de la révision du fichier électoral. Le soutien apporté pour cette révision du fichier électoral est un soutien technique, logistique, et effectivement, en étroite coordination avec les autorités de ce pays. La MINUSCA facilitera le déploiement sur le terrain des agents en charge de la révision du fichier électoral. Mais de façon plus globale et concernant cette révision du fichier électoral, le point sur lequel nous insistons, est celui de l'inclusivité de ce processus dans l'objectif d'avoir un fichier qui, une fois révisé, reflètera la population centrafricaine telle qu'elle est aujourd'hui. C'est-à-dire un fichier qui va inclure toutes les femmes, toutes les personnes déplacées, toutes les personnes retournées, toutes les personnes qui vivent dans des zones reculées et toutes les communautés vulnérables en général. Et la mission avec d'autres partenaires du système des Nations Unies est vraiment engagée et a déjà commencé à mener de nombreuses activités qui ont pour objectif d'encourager les femmes à s'inscrire sur ces listes électorales, car il est important que toutes les voix, le moment venu, puissent s'exprimer, être entendues, que toutes ces femmes, toutes les populations, puissent à la fois être électeurs ou électrices et candidats ou candidates.

Donc c'est vraiment un axe très important pour la Mission et pour la Représentante spéciale. Donc, voilà la nature à ce jour, de notre soutien. Soutien dans le cadre, je l'ai dit, de notre soutien multiforme, soutien en effet à la révision du fichier électoral d'un point de vue technique et logistique. Je crois vous avoir parlé il y a quelques semaines de l'arrivée des premiers lots de matériel à l'aéroport, qui ensuite seront déployés sur le terrain par la MINUSCA, évidemment, mais aussi un soutien en termes de mobilisation, en termes de sensibilisation, car il est important que ce fichier électoral, une fois encore, reflète l'ensemble de la population centrafricaine.

#### **France 24 (Jefferson Cyril Yapende)**

7. La MINUSCA a annoncé poursuivre son appui dit multidimensionnel au processus électoral en Centrafrique, conformément à son mandat. Mais parlons des élections locales, la MINUSCA a annoncé des appuis logistiques, techniques et autres. Mais parlons un peu de l'appui financier. Est-ce que la MINUSCA compte appuyer ? Parce que jusqu'alors, le gap du Basket-fund, qui est géré par le PNUD, n'a pas encore atteint le gap. L'Autorité nationale des élections via son président, continue d'appeler les partenaires à mettre la main dans la poche pour terminer le gap du basket fund. Est-ce que la MINUSCA compte encore apporter son soutien financier pour aider l'ANE à boucler ce processus ?
8. Je me souviens, lors des dernières élections, la MINUSCA, en partenariat avec le Gouvernement, avait mis en place un plan conjoint de sécurisation des élections. Jusqu'alors, même si les élections étaient reportées au mois d'avril prochain, jusqu'alors on n'a pas encore eu l'écho de ce plan. Je ne sais pas si la MINUSCA et le Gouvernement commencent déjà à travailler pour élaborer un plan de sécurisation des élections, parce qu'il y a encore des poches d'insécurité dans certaines régions du pays.

### Réponses aux questions

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie d'avoir rappelé que, effectivement, le soutien que nous apportons au processus électoral est inscrit en toutes lettres dans le mandat qui nous est donné par le Conseil de sécurité. Et donc, toutes les opérations que nous faisons, les opérations de déploiement du matériel, de soutien, de conseils techniques pour l'élaboration de tels textes, etc. Évidemment, c'est un soutien ne donnant pas de l'argent en espèces sonnantes et trébuchantes, mais vous pouvez bien imaginer que tout cela a un coût. C'est un coût pour l'entretien de nos aéronefs, l'entretien de nos véhicules, le coût du gasoil et puis le coût aussi de tous nos collègues qui sont en charge à la fois de ce soutien logistique et technique.

Mais, la MINUSCA, et ça c'est quelque chose d'assez unique au sein des missions de maintien de la paix, a aussi décidé d'allouer, c'était au mois d'avril je crois, plus d'un million trois cent mille dollars en contribution au Basket

fund, justement alloué pour faciliter la révision du fichier électoral. Donc cet argent a vraiment été décaissé par la MINUSCA pour la révision du fichier électoral et dans le souci, comme je l'ai expliqué tout à l'heure dans ma réponse aux collègues de Radio-Guira, avec le souci que la révision se fasse de la manière la plus inclusive possible.

#### **Commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la Police**

Merci Florence de me passer la parole au sujet des élections. Je vous aurais déjà dit que, en ce qui concerne le Plan Intégré de Sécurisation des Elections (PISE) que vous avez évoqué, il y a un groupe de travail qui est composé de la police, de la force et des agents de l'ANE, donc qui concerne la partie nationale. Et actuellement, à ce jour, il y a eu déjà des reconnaissances sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Je voudrais parler au niveau de la zone de Bangui seulement. À Bangui, on a Bangui, on a Bimbo, on a Damara, Bégoua, où déjà 246 sites ont été l'objet d'une reconnaissance sur le plan sécuritaire, en collaboration avec les forces de sécurité intérieure.

Donc c'est une question de dire que le travail de fond est déjà fait, parce qu'il faudrait déjà d'abord qu'on analyse, qu'on fasse des reconnaissances, qu'on voit les zones d'ombre, afin que le PISE soit effectivement prêt, parce qu'en fait, pour faire la mise à jour, il faudrait atteindre tout ce que nous avons comme défis. Donc c'est pour ça que nous faisons des descentes sur le terrain. Mais la phase des descentes sur le terrain est déjà enclenchée actuellement. Cette phase, [qui] permettra normalement aux Centrafricains de faire des enregistrements de manière sereine, est déjà enclenchée. Donc c'est pour vous dire que le processus est déjà en cours. Peut-être mon collègue de la Force pourra compléter.

#### **Lieutenant-colonel Bertrand Dakissaga, porte-parole de la Force**

Alors ce que je pourrais ajouter, c'est qu'effectivement nous avons essayé de tirer les leçons des insuffisances constatées lors des élections passées pour mettre à jour le plan intégré de sécurisation des élections. Donc nous nous étions calés sur le premier calendrier électoral pour planifier les opérations de sécurisation. Et nous prenons en compte le nouveau calendrier. Nous avons, à travers des réunions de planification que nous avons tenues avec l'ensemble des acteurs, qu'évoquait récemment mon prédécesseur, pour remettre au goût du jour le plan qui était finalisé et le caler sur le nouveau chronogramme qui a été communiqué. Donc au niveau de la force, nous pouvons dire que le plan est quasiment bouclé, le plan de sécurisation, et certainement que lors d'occasions un peu plus indiquées, on pourra vous en parler un peu plus.

#### **Radio Citoyenne Racine (Achille Toungoumalé)**

9. Concernant la journée mondiale d'alimentation qui se pointe à l'horizon, la MINUSCA n'a pas précisé son appui financier par rapport à cet événement qui aura bel et bien lieu à Kaga Bandoro.

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie pour votre question. Je veux quand même juste apporter une précision, puisque là, on vient d'avoir deux questions à la suite, demandant quel est notre appui financier. On n'est pas une agence de développement. On n'est pas là pour donner des enveloppes financières à l'un ou à l'autre. Une fois encore, on est là pour agir pour la paix dans ce pays et avec toutes nos équipes, y compris la police et la force. Vous l'avez dit vous-même, il est prévu que cette journée se déroule à Kaga-Bandoro, c'est une journée dont l'organisation appartient aux autorités de ce pays et la MINUSCA apporte tout le soutien nécessaire. Je sais que mes collègues à Kaga-Bandoro sont en train de travailler pour faire en sorte que cette journée mondiale de l'alimentation soit un grand succès. Voilà ce que je pouvais répondre.

### **Questions des journalistes**

#### **LANOCA (Aubin Manassé)**

10. Je reviens tout juste en arrière. Ali Darass qui est un chef du groupe de rebelles, a décidé de quitter la CPC. Alors je me suis dit, comment est-ce que la MINUSCA apprécie sa décision de quitter les groupes armés ? Puisque la MINUSCA est censée traquer ces groupes rebelles pour qu'il y ait vraiment un état de droit ou une traduction en justice des auteurs de troubles dans le pays. Merci.

### **Réponses aux questions**

## **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. La MINUSCA est engagée à mettre en œuvre l'accord de paix. Et évidemment, l'objectif est à terme que tous les groupes armés rendent les armes. Donc, si certains éléments des groupes armés expriment leur volonté de vouloir rendre les armes, ce ne sont que des décisions pour lesquelles on ne peut qu'être satisfait et qui vont dans le bon sens. Et évidemment, une fois que les éléments auront rendu les armes, quels qu'ils soient d'ailleurs, et seront rentrés dans l'accord, la MINUSCA se déclare disponible et apportera toutes les ressources qui seront les siennes pour pouvoir soutenir cette réintégration et les processus de DDR, etc., qui en suivront.

Mais il est important que la MINUSCA intervienne au moment où les groupes ou les éléments rentrent dans l'accord, dans le cadre de notre soutien à cet accord. Mais voilà, on parlait du bilan des 10 ans et je vous parlais de la paix. Il y a la journée de la paix qui va être célébrée le 21 septembre prochain. Évidemment, tout pas, si minime soit-il, toute initiative en faveur de la paix ne peut être que saluée et encouragée.

### **Questions des journalistes**

#### **L'Ecureuil (Tanguy César Moussemba)**

11. La MINUSCA totalise 10 ans de vie comme vous l'avez dit, mais il y a certains contingents de la MINUSCA qui auraient commis des violations sexuelles sur les populations civiles. Jusqu'à présent, ces victimes n'ont reçu aucune réparation. Que dites-vous ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

En effet, et je crois que nous avons toujours été transparents par rapport au fait qu'il y a parfois des comportements et des conduites qui sont inacceptables et qui n'entrent pas du tout en ligne avec la politique de tolérance zéro, non seulement de la MINUSCA, mais de l'ensemble des Nations Unies à l'égard de toutes les fautes graves et d'exploitations, d'abus sexuels et de harcèlement sexuel. Cela, je pense que c'est vraiment très important. La MINUSCA applique strictement la politique de tolérance zéro des Nations Unies à l'égard des fautes graves, d'exploitations et des abus sexuels et du harcèlement sexuel.

Nous sommes dans cette salle. Vous, vous pouvez voir, évidemment, les auditeurs de l'autre côté de leur radio ne peuvent pas le voir, vous voyez ce panneau qui explique « servir et protéger », et quels sont les comportements qui sont acceptés et ceux qui ne le sont pas. Et donc, tolérance zéro. Ça, c'est le point de départ. Donc, pour pouvoir mettre en œuvre cette politique de tolérance zéro, il y a plusieurs axes. Le premier, c'est celui de la prévention. Par exemple, ce panneau qui explique les comportements à adopter et ceux qu'il faut absolument éviter. Et là, les contingents sont régulièrement formés. Il y a en permanence des sensibilisations et des formations qui sont faites auprès des contingents qui, comme vous le savez, il y a beaucoup de rotations, tournent beaucoup.

Donc dès qu'un nouveau contingent arrive, il reçoit une formation, une sensibilisation. Que sont les cas d'exploitation et abus sexuels ? Ce que tout cela implique. Il y a des patrouilles qui sont menées dans des zones à risque, des contrôles surprises qui sont effectués pour limiter les opportunités de mauvaise conduite. La Mission a également plus de 40 réseaux locaux de prévention et de réponse aux risques d'exploitations et d'abus sexuels dans les zones à haut risque. Donc il y a vraiment une réponse solide du point de vue de la prévention. J'ai donné quelques exemples, mais c'est un peu comme le bilan des dix ans, on pourrait y passer plusieurs minutes voire plusieurs heures par rapport à ce qu'on fait en matière de prévention, toujours dans le cadre de l'application stricte de cette politique de tolérance zéro.

Et puis vous venez de le mentionner, que fait-on pour les victimes ? L'assistance aux victimes, c'est notre priorité. Et dès qu'un cas est signalé à la MINUSCA, tout de suite, on en réfère à nos partenaires qui sont nos agences sœurs des Nations Unies que sont l'UNICEF et l'UNFPA, qui, elles, travaillent avec tout un réseau de partenaires qui est déployé sur l'ensemble du territoire et qui eux apportent une assistance à ces victimes. Ça peut être une assistance médicale, psychologique, juridique, ça peut être un soutien scolaire, ça peut être un soutien tout simplement pour se vêtir, pour se nourrir. Et nous avons aussi déployé au sein de la Mission une responsable des droits des victimes qui régulièrement, sur la base des informations qui sont inscrites dans la base de données des Nations Unies, qui contacte les victimes, directement ou indirectement, parce que souvent ces victimes, hélas,

vivent loin, dans des zones assez isolées, mais qui les contacte pour savoir si la réponse que la Mission s'était engagée à leur apporter a été apportée.

Il existe un document au sein des Nations Unies, une charte du droit des victimes. Donc c'est quelque chose que nous prenons très au sérieux et très à cœur. Donc c'est l'assistance aux victimes. Et une fois encore, l'assistance aux victimes pour nous est une priorité. Les actes dont elles ont été victimes n'auraient jamais dû se produire. Et il est de notre devoir de leur apporter toute l'assistance nécessaire à ces victimes, mais aussi aux communautés qui vivent avec elles. Et pour être tout à fait complet sur cette question, dans un souci de transparence depuis plusieurs années déjà, les Nations Unies ont un site web sur lequel figure chaque cas d'exploitation et d'abus sexuels ou chaque cas de mauvaise conduite par mission, [chaque cas] est répertorié. Évidemment, il n'y a pas les identités des personnes, mais à chaque fois qu'un cas est signalé, il est répertorié dans cette base de données, qui est accessible sur le site web, donc accessible par Internet, et dans lequel on peut trouver, mission par mission, les cas de mauvaise conduite, à la fois pour ce qui concerne l'exploitation et les abus sexuels, mais aussi pour tout autre acte contraire à l'éthique et aux valeurs de l'Organisation des Nations Unies.

### **Le Gardien Médias (Selda Junior Boute)**

12. A l'entame de l'année 2024, la MINUSCA a organisé plusieurs séminaires, sessions, ateliers pour divulguer le mandat. J'aimerais juste savoir, ces séminaires et ateliers, Ces séminaires ayant connu un succès ? Quelle difficulté la MINUSCA a rencontré dans le cadre de la mise en œuvre de ce mandat ? Est-ce que la MINUSCA et les autorités gouvernementales s'entendent très bien dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau mandat ?

### **Réponses aux questions**

#### **Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA**

Je vous remercie. Le mandat, il n'est plus si nouveau que ça, puisque les discussions pour le renouveler auront lieu à la fin du mois de novembre. Les prochaines étapes institutionnelles, et j'ai envie de dire, concernant la MINUSCA, sont donc, fin octobre la présentation du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine, qui fait l'économie de toutes les activités menées par la MINUSCA sur les quatre derniers mois. Et d'ailleurs, si vous voulez avoir un bilan, la compilation de tous les rapports du Secrétaire général fait un excellent bilan. Donc ça, c'est la première étape. Et puis fin novembre, le Conseil de sécurité, une fois de plus des Nations unies, qui a l'autorité, se réunira une nouvelle fois et décidera du renouvellement du mandat de la MINUSCA, soit en votant une résolution et donc avec un mandat qui sera soit le même, soit différent. Et à ce moment-là, on verra quel sera notre nouveau mandat et quelle sera notre feuille de route.

Oui, effectivement, la Mission organise régulièrement des sessions pour informer sur son mandat, mais surtout ce que nous faisons avec nos collègues basés sur le terrain, ce sont vraiment des échanges avec les populations. C'est de pouvoir écouter les populations, de pouvoir savoir quelles sont leurs préoccupations majeures, et comment nous, par rapport effectivement aux tâches qui nous sont données dans le cadre de ce mandat, comment nous pouvons y répondre, évidemment en soutien aux autorités de ce pays.

Vous m'avez aussi posé la question de savoir quel était l'état de la relation entre la Mission et les autorités de ce pays. Écoutez, il y a deux semaines, vous avez vu, il y avait une conférence de presse conjointe entre la Représentante spéciale et le ministre de la Fonction publique. Lundi, le président de la République a lancé la rentrée scolaire depuis Bambari avec toute une délégation, la communauté diplomatique, le Gouvernement, etc. avec le soutien logistique de la mission. Tous les jours, il y a des exemples qui montrent que cette relation est une relation basée sur la confiance, le respect et l'envie de regarder dans la même direction pour pouvoir faire avancer ce pays sur la paix et le développement.

Je vous remercie, tout comme je remercie le commissaire Serge Ntolo Minko, porte-parole de la police, et le lieutenant-colonel Bertrand Dakissaga, porte-parole militaire, qui étaient aujourd'hui à mes côtés. L'heure est venue de clore cette conférence de presse. Merci à tous et on se retrouve mercredi prochain.